

Les éléphants d'Afrique sont classés en deux sous-espèces : les éléphants des savanes, les plus grands, et les petits éléphants des forêts, qui vivent exclusivement en Afrique centrale et occidentale. Les éléphants constituent une espèce essentielle à l'écosystème de la forêt : en dispersant les graines et en dégagant les surfaces et les sentiers, ils contribuent au maintien de la diversité végétale et créent les conditions de vie pour d'autres espèces animales. Ils sont impitoyablement chassés pour leur ivoire et leur viande et ne sont plus en sécurité, pas même dans les parcs nationaux. Entre 1980 et 1990, le nombre d'éléphants des forêts a chuté de 380 000 à 198 000 individus.

Les éléphants donnent naissance à un jeune tous les 4 ans, après une gestation de 22 mois. Une femelle peut avoir 8 ou 9 petits au cours de sa vie, dont la moitié seulement parvient à l'âge adulte. Les troupes d'éléphants se composent de femelles d'une même famille et de leurs petits et sont dirigées par une matriarche. Les mâles quittent le troupeau dès lors qu'ils ont atteint la maturité. Tandis qu'un groupe familial d'éléphants des savanes peut compter jusqu'à 12 individus, les éléphants des forêts vivent par petits groupes de 3 à 6 individus.

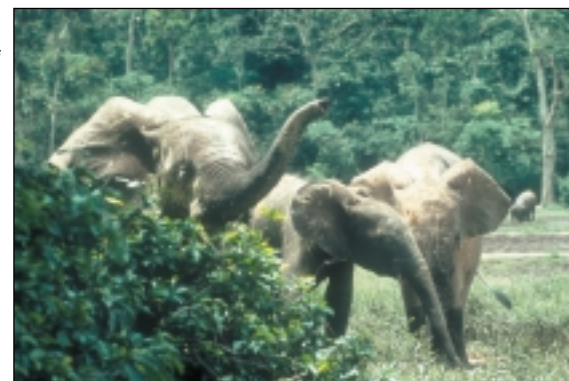
Les éléphants des forêts consomment quelque **140 espèces végétales différentes** et sont le plus important, voire l'unique propagateur de graines pour un tiers des espèces d'arbres. Ils se nourrissent principalement de gros fruits à enveloppe dure, dont les noyaux passent dans l'intestin sans être endommagés, acquérant au passage leur pouvoir germinatif. Le rejet des noyaux dans les excréments, généralement à une distance importante de l'arbre d'origine, contribue considérablement à la **dispersion des plantes**. Il est probable que l'expansion de la forêt après l'époque glaciaire soit en grande partie l'œuvre des éléphants.



Eléphants des forêts dans une clairière de la forêt tropicale d'Afrique centrale.

J. J. Hens/WFP

On a dénombré 110 espèces de graminées différentes dans ces clairières. De nombreux autres animaux viennent s'y nourrir également.



J. J. Hens/WFP



C. Schirer

Ivoire

Le **trafic de l'ivoire** est très répandu en Afrique. Il est dirigé par des bandes criminelles et des individus issus de toutes les classes sociales. En aval de la chaîne, on trouve principalement l'industrie de l'artisanat de l'Est asiatique. **Entre 1979 et 1988, 120 000 à 250 000 éléphants ont été tués pour leurs défenses.** Dans les années 80, une interdiction générale a frappé le commerce de l'ivoire. Cependant, la Namibie, le Botswana et le Zimbabwe ont levé le moratoire à l'échelle nationale en 1997, en raison du nombre important d'individus sur leur territoire et de leur pouvoir destructeur. Par la suite a débuté un **massacre ciblé des éléphants** dans toute l'Afrique.



K. Ammann/WSPA

Cadavre d'un éléphant des forêts. Sa viande est vendue en pièces de 1 kg.

Le commerce de la viande d'éléphant est devenu plus lucratif que celui de l'ivoire: la viande d'un éléphant rapporte environ US\$ 200, contre US\$ 50 pour les défenses!

Dans le Parc National de Kahuzi-Biega en RD Congo, **98 % de la population des éléphants des forêts (245 bêtes) ont été tués** au cours des deux dernières années, sur une superficie de 300 hectares seulement. Les braconniers livrent également les marchés frontaliers, par exemple en République CA. Sur un seul marché, c'est la viande de 3 ou 4 éléphants qui est vendue par jour. L'augmentation de ce commerce dans la région a deux origines : la chute des prix du café sur le marché mondial et la diminution phénoménale du cheptel d'éléphants en République Centrafricaine.

Lors de la dernière **conférence CITES** en avril 2000, **le commerce de l'ivoire a de nouveau été frappé d'une interdiction en raison de l'augmentation du nombre des braconniers. En revanche, le commerce des peaux d'éléphants et des animaux vivants a été autorisé pour les pays où leur nombre reste élevé.** On espère que la peau de moindre valeur ne couvre pas les coûts des vastes massacres organisés. **Mais cela ne résout pas les problèmes de fond!**